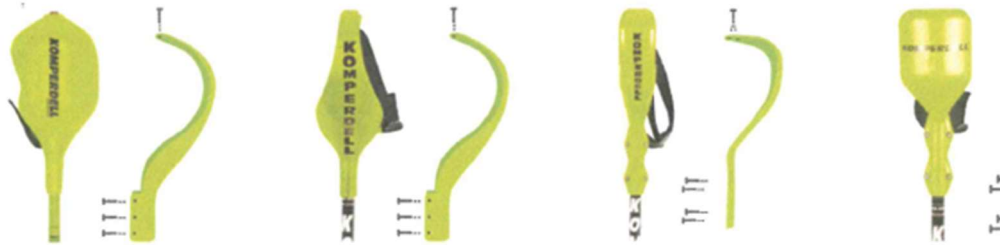


## EN – Information Notice

Slalom hand protection

## FR – Notice d'information

Protection bâtons slalom



Slalom hand protections are designed to limit the impact with poles while race skiing. The slalom hand protections offer minimum shock protection and must be regarded as Personal Protective Equipment (PPE); therefore, they meet EU requirements according to Regulation (EU) 2016/425. Considering their impact protection level, they can be labelled as second Category PPE.

The slalom hand protection gives the safety characteristics only if it is in perfect status and worn correctly.

Skiers must be very careful while fixing correctly the slalom hand protection in particular as far as fastening is concerned. The protector is worn correctly when it best fits the anatomical areas it is meant to protect.

Komperdell declines any responsibility for any damage/consequences derived from improper use.

The CE Mark guarantees its conformity to essential safety and health requirements according to Regulation (EU) 2016/425.

Slalom hand protections offer a limited protection from the risk of impact against slalom poles. No protector can ever ensure total protection from all possible impacts and traumas by torsion or extreme movements. These protectors are not known to contain any dangerous substances.

Suggestions for good maintenance of the hand protection:

1. Do not expose to solar rays or heat sources for long periods.
2. Keep in a dry and airy place.
3. Do not put over the protector weights that can cause deformation of the materials.
4. Substitute in case of fall; invisible micro fractures might have appeared.
5. Clean with wet cloth and avoid contact with gasoline, oils, acids and solvents, which may cause the item features alteration;
6. Do not modify, any reparation must be done only by the manufacturer.
7. Replace preferably after 3 years of use, as dust, sweat and weather might have altered the original characteristics.
8. These protectors have been designed for the skiing use, also agonistic, any other use is not provided.

For more information, please contact:

Komperdell Sportartikel GmbH  
Wagnermühle 30, 5310 Mondsee, Austria  
Tel.: 0043(0)62 32-42 01-0  
[www.komperdell.com](http://www.komperdell.com)

**KOMPERDELL**  
[www.komperdell.com](http://www.komperdell.com)



PROTECTION BÂTON



PROTECTION CATEGORY 2

Les protections bâtons slalom offrent une protection limitée contre les piquets et doivent être considérés comme un équipement de protection personnel: ils sont donc conformes aux Règlement (UE) 2016/425. Cet équipement est un équipement de protection de deuxième catégorie.

Les protections répondent aux caractéristiques de sécurité seulement si l'équipement est correctement porté et en parfait état.

Nous recommandons de prêter attention à la manière de porter les protections, être certain de la bonne position de la protection avec les zones du corps à protéger. Dans le cas où ce ne serait pas le cas, il est nécessaire de changer le produit. L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dégâts qui sont la conséquence d'une mauvaise utilisation.

Le produit est exclusivement étudié et prévu pour la pratique du ski alpin. Komperdell se décharge de toute utilisation qui verrait cette préconisation non respectée. En effet, cette protection est étudiée pour protéger les phalanges de l'utilisateur d'un écrasement lors de l'impact avec le piquet de slalom. Celle-ci doit donc être fixée de manière à protéger la main du skieur une fois le bâton en main.

Dans le cas d'une utilisation intensive, la protection doit être remplacée tous les 3 ans, car l'usure mécanique et l'exposition aux conditions climatiques font que, passé ce délai, la protection n'assure plus pleinement son rôle. Si des signes extérieurs de vieillissement (érosion, perforation ou plastique qui aurait cédé sous un choc) venaient à apparaître, il faudrait alors immédiatement remplacer le produit.

Suggestions pour entretenir les protections:

1. Ne pas exposer aux rayons du soleil pendant de longues périodes.
2. A conserver dans un endroit sec et aéré.
3. Ne pas poser de poids sur les protections car cela va les déformer.
4. Remplacer le produit en cas de chute. Des micro-fissures peuvent apparaître.
5. Nettoyer avec des vêtements secs et éviter tous les contacts avec de l'essence, de l'huile, acide et des solvants qui peuvent altérer le produit.
6. Ne pas modifier, ou réparer le produit soi-même. Les réparations doivent être faites par le constructeur.
7. Dans des situations environnementales spéciales, il est possible que le produit subisse une soudaine dégradation, inattendue lors d'une utilisation normale. Remplacer si possible le produit après 3 années d'utilisation car les conditions climatiques peuvent altérer les caractéristiques d'origine.
8. Ce produit a été conçu pour une utilisation sportive, dans une activité de ski alpin. Toute autre utilisation n'est pas prévue.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

Komperdell Sportartikel GmbH  
Wagnerrnühle 30, 5310 Mondsee, A - Autriche  
Tel.: 0043(0)62 32-42 01-0  
[www.komperdell.com](http://www.komperdell.com)